

Soutenu par



GRANDE CAUSE NATIONALE 2024



## HARMONIE MUTUELLE LANCE UN DÉFI SPORTIF INÉDIT A SES 7000 SALARIÉS ET ÉLUS

Paris, le 8 février 2024 – *Engagée dans la promotion de l'activité physique et sportive et partenaire de la Grande Cause Nationale 2024, Harmonie Mutuelle renforce sa démarche en encourageant ses 7 000 salariés et élus à prendre soin de leur santé, au quotidien, avec le lancement d'un challenge sportif inédit. Pendant un mois, l'ensemble des collaborateurs et élus de l'entreprise mutualiste à mission seront invités à pratiquer, chaque jour, 30 minutes d'activité physique ou sportive par le biais de l'application United Heroes. Le coup d'envoi de ce challenge a été donné ce jeudi 8 février 2024 à travers l'organisation, partout en France, de marches sportives de 30 minutes pour tous les salariés et élus d'Harmonie Mutuelle.*

### 30 MINUTES D'ACTIVITÉ PAR JOUR PENDANT 30 JOURS

Selon l'Anses, 95% de la population française adulte est exposée à un risque de détérioration de la santé par manque d'activité physique ou un temps trop long passé assis. A travers l'organisation de ce défi sportif, en partenariat avec la Grande Cause Nationale 2024, Harmonie Mutuelle souhaite sensibiliser l'ensemble de son écosystème (salariés, élus, entreprises clientes), et plus largement les Français, aux bienfaits d'une activité physique quotidienne sur la santé et lutter contre les effets de la sédentarité.

Ainsi, chaque jour, pendant 30 jours, **collaborateurs et élus de la première mutuelle santé de France** auront la possibilité d'enregistrer une activité physique ou sportive – marche ou course à pied, vélo, renforcement musculaire, danse, etc. – sur **l'application mobile United Heroes**.

Pour s'encourager et se motiver sur toute la durée du challenge, **l'ensemble des participants auront également la possibilité d'échanger à travers l'application**. L'occasion de resserrer les liens et de renforcer la **cohésion d'équipe** autour d'une **cause de santé publique**.

« Le partenariat noué dans le cadre de la Grande Cause Nationale 2024 approfondit un engagement et une démarche initiées depuis plusieurs années. A travers cette initiative, nous souhaitons à la fois offrir, à nos salariés et élus, une opportunité supplémentaire de prendre soin de leur santé, mais aussi promouvoir et déployer le recours à une activité physique quotidienne, de manière plus élargie, et en particulier en milieu professionnel. Au-delà d'améliorer l'état de santé, l'activité physique permet d'agir sur plusieurs facteurs ayant un impact direct sur la santé mentale et la qualité de

vie des salariés. En effet, elle permet tout à la fois de renforcer le sentiment d'appartenance, la cohésion d'équipe et le lien social, au sein d'une entreprise. Pour toutes ces raisons, elle représente un levier majeur de prévention, pour lequel nous nous engageons au quotidien, avec l'appui du Groupe VYV. Ainsi, à travers ce challenge sportif inédit, soutenu par la Grande Cause Nationale 2024, nous souhaitons bouger et faire bouger, mais aussi lancer une expérimentation à grande échelle, pour identifier les leviers et les freins, et ainsi toujours mieux embarquer notre écosystème et les Français ! », déclare **Catherine Touvrey, directrice générale d'Harmonie Mutuelle**.

#### **LE POINT DE DÉPART DU CHALLENGE : DES MARCHES SPORTIVES DE 30 MINUTES ORGANISEES PARTOUT EN FRANCE**

Pour lancer ce challenge sportif, **Harmonie Mutuelle a proposé à ses salariés et élus de participer, ce jeudi 8 février 2024, à une marche sportive de 30 minutes, organisée le même jour à la même heure sur l'ensemble du territoire.**

Au total, **des parcours encadrés ont été organisés sur 46 sites, partout en France. 15 d'entre eux ont rassemblé plus de 100 salariés Harmonie Mutuelle. Plus de 2 000 salariés et élus se sont mobilisés, en France, pour le lancement de cette initiative sportive inédite !**



© Méchant Loup / Rémi Deprez.

## La Grande Cause Nationale 2024 : la promotion de l'activité physique et sportive

Dans la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques, le Président de la République a décidé de dédier la Grande Cause Nationale 2024 à la promotion de l'activité physique et sportive afin de mieux faire connaître les bienfaits du sport à nos concitoyens et de répondre à l'urgence sanitaire liée à l'explosion de la sédentarité.

Trois objectifs ont été fixés dans le cadre de la GCN2024 :

- Mettre le sport au cœur de nos politiques publiques et de notre pacte républicain, tout particulièrement en matière d'éducation, d'inclusion et de santé pour nos compatriotes ;
- Mobiliser l'ensemble des acteurs du sport français, et, au-delà, toutes les forces vives du pays, afin de promouvoir ensemble les valeurs, les bienfaits et la pratique du sport ;
- Inciter tous les Français à pratiquer davantage, en ancrant dans la conscience collective un marqueur fort, appelé à devenir un réflexe : 30 minutes d'activité physique et sportive par jour. 30 minutes quotidiennes, c'est simple, ça fait du bien et ça peut tout changer !

Pour plus d'informations sur la GCN2024, [cliquez ici](#).



### À PROPOS D'HARMONIE MUTUELLE

Pour répondre aux nouveaux enjeux de protection sociale, Harmonie Mutuelle affirme que seul le pouvoir du collectif peut apporter des réponses efficaces notamment pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Harmonie Mutuelle, membre fondateur du Groupe VYV, propose et invente des solutions de solidarité qui donnent à chacun les moyens d'être acteur de sa santé et de la société. Une société qu'Harmonie Mutuelle veut plus inclusive, plus équitable et plus solidaire.

Acteur majeur du mutualisme en France, Harmonie Mutuelle s'engage aux côtés de plus de 70 000 entreprises et de 145 000 entrepreneurs qui veulent agir dans l'intérêt collectif. Elle les accompagne dans la protection et le développement de leur capital humain. Ses solutions assurantielles (en santé, prévoyance, épargne-retraite...) sont amplifiées par la création de liens sociaux et la mise en relation avec des pairs, des experts et des partenaires.

Acteur du temps-long et des transformations sociales et environnementales, Harmonie Mutuelle compte près de 5 millions de bénéficiaires et s'attache à gérer un système de redistribution financière (sous forme de soins, de prestations en santé et de placements alimentant l'économie réelle) et à réaliser des investissements (fonds d'amorçage, fonds capital développement) pour mettre en place des solutions digitales et technologiques en santé.

L'engagement de notre collectif de près de 7 000 salariés et élus, la pertinence de notre modèle et la puissance du Groupe VYV sont autant de forces sur lesquelles nous nous appuyons au quotidien, au cœur des territoires et des réseaux locaux, aux côtés des professionnels de santé et des partenaires économiques et sociaux.

Harmonie Mutuelle, *Avançons collectif*

[Harmoniemituelle.fr](https://www.harmoniemituelle.fr)





## À PROPOS DU GROUPE VYV

### Le Groupe VYV, pour une santé accessible à tous

Autour de ses trois métiers (Assurance, Soins et accompagnement, Logement), le Groupe VYV, 1er acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France, développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Le Groupe VYV et ses maisons œuvrent au quotidien pour être utile à tous et à chacun : près de 11 millions de personnes protégées, 77 000 entreprises clientes en santé et en prévoyance, 5 200 collectivités territoriales et 17 ministères et établissements publics à caractère administratif. Acteur engagé, avec plus de 45 000 collaborateurs et 10 000 élus, dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable. Le Groupe VYV a fait du droit à la santé sa raison d’agir et défend ainsi une santé accessible à tous, en incarnant un projet de performance solidaire pour demain.

En 2022, le chiffre d’affaires sur le périmètre combiné du groupe est de plus de 10 milliards d’euros (hors CA du pilier logement). L’activité assurance représente 7,6 milliards d’euros dont 5,8 milliards d’euros de cotisations santé et 1,6 milliard d’euros de cotisations prévoyance. VYV3, l’offre de soins et d’accompagnement, est organisée autour des pôles soins, produits et services et accompagnement, et de ses 1 700 établissements et services dans 81 départements. En 2022, le volume d’activité consolidé généré s’élevait à 2,4 milliards d’euros.



[www.groupe-vyv.fr](http://www.groupe-vyv.fr)



## CONTACTS PRESSE

### Thomas Marko & Associés

Vincent Rocenovic [vincent.r@tmarkoagency.com](mailto:vincent.r@tmarkoagency.com) 06 95 33 79 11

Mathieu Massimi [mathieu.m@tmarkoagency.com](mailto:mathieu.m@tmarkoagency.com) 06 12 55 17 07

